

COMMISSION SOCIALE DU 4 FEVRIER 2022

Présents : Gaston BETEILLE, Fanny COUDERC, Hervé DEPASSE, Maryse Frammery, Régine GREER, Jack MAZIER, Odile PERNIN VIDAL, Bernard RIEU , Anne-Marie SANGUIN

Excusés : Carmen MAZIER, Anne Marie RIEU, Michel SALERT, Marie Hélène VAUX

Objet de la réunion : Dans la perspective de favoriser le mode de déplacement à pied ou à vélo, recueillir les souhaits et besoins des participants afin de :

- Favoriser la mobilité douce dans le village, notamment celle des enfants à pied ou à vélo entre le domicile et l'école,
- Aménager certains espaces publics pour favoriser la halte cycliste à Vallabrix.

1°) Description et explications autour du plan des futurs aménagements de voirie sur la RN5. Echanges pour répondre à un besoin de confiance pour les piétons et cyclistes et favoriser un trajet et une traversée de cette RN5 sécurisés.

Les propositions :

- Installation de panneaux lumineux dynamiques flash : « Spécial sécurité école Attention enfants » ,
- Mise en place de « zones de rencontre » - Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation .
- Installation d'un radar pédagogique pour rappeler la limitation de vitesse à 30kms/heure (détecte et indique en temps réel la vitesse, en couleur ambre si le conducteur respecte la limitation de vitesse et en rouge s'il est au-delà).
- Rendre certaines voies aux cyclistes et aux piétons (ex. rue des Capitelles).
- Réflexion à mener sur les passages piéton.
- Faire intervenir la Prévention Routière pour des actions d'éducation routière en milieu scolaire et de prévention des risques routiers. Demander une subvention.

2°) Élaboration d'un questionnaire sur les modes de déplacements dans le village concernant plus particulièrement le déplacement des enfants domicile-école. Sondage à remettre individuellement aux enfants des cycles 2 et 3. **Ci-joint.**

3°) Halte cycliste, prévision d'aménagements dans le village :

- implantation d'appuis vélos : place de l'horloge devant la médiathèque, place de la liberté à côté du composteur, aire de jeux (Madone),
- recensement des installations et vérification de leur fonctionnement :
 - les points d'eau (place de la liberté, aire de jeux, mairie, jardin de l'église)
 - les tables de pique-nique (place de la liberté, aire de jeux, place de l'horloge) ; projet d'en implanter une au niveau du jardin de l'église.
 - création d'un sanitaire public au niveau de l'ancien abri bus à côté de la mairie, et rénovation du sanitaire dans la cour de la médiathèque.

4°) Projet d'une voie cyclable, circuit liaison entre Vallabrix et Saint-Hippolyte.

S'inscrit dans le plan mobilité, en cours de réalisation (compétence de la CCPU).
La demande de la commune a été validée par le conseil communautaire.

Fin de la réunion 19h30